



COMMUNIQUE DE PRESSE - 30.11.2021

DES BRIGADES DE SECURITE PRIVEES DANS LES LYCEES ?

Les équipes pédagogiques dénoncent depuis des années une baisse du taux d'encadrement aux graves répercussions en termes de climat scolaire et de qualité des apprentissages. Là où les professionnels de terrain réclament unanimement que soit respecté le taux nécessaire de professeur-es, assistant-es d'éducation (dit-es « surveillant-es »), CPE et personnels médico-sociaux, **la réponse sécuritaire laisse sans voix : des classes toujours plus surchargées, des établissements devenus immenses pour réduire les coûts de gestion, des équipes de vie scolaire exsangues... mais des brigades de sécurité (privées !) pour intimider les élèves.**

Non content d'avoir bunkarisé nos établissements avec des portiques de sécurité, le président de région souhaite maintenant créer une milice pour faire régner l'ordre dans les lycées.

Équipés et en tenues spécifiques, ces anciens ou anciennes militaires et gendarmes auront, selon le vice-président de la région délégué à la sécurité Renaud Pfeffer, « *surtout un gabaritⁱ* » et pourront intervenir aux abords mais aussi à l'intérieur des établissements, où ils et elles ne seront « *pas là pour faire de l'animation* ». La région Auvergne Rhône-Alpes annonce ainsi un « *plan de sécurisation des lycées avec un budget de 84 millions d'eurosⁱⁱ* », et étudie des passages de marchés avec des entreprises de sécurité privées.

Signalons au passage que les brigades régionales de sécurité similaires mises en place par Valérie Pecresse en Île de France n'ont pas de « fondement légal » pour la chambre régionale des comptes, qui rappelle que « cette mission est confiée aux services de l'Etat » via les équipes mobiles de sécurité.

Le rectorat de l'Académie de Lyon semble être sur la même longueur d'onde sécuritaire puisqu'en juin dernier il s'était brutalement séparé de la moitié des agentes et agents de l'équipe mobile académique de sécurité (EMAS), pourtant salués par les chef-fes d'établissements pour leurs compétences de médiation, de dialogue et de prévention des violences. Motif ? « *Donner une autre orientation à l'équipe, en recrutant des profils type anciens policiers, gendarmes, ou réservistes de l'armée* » pour « *disposer d'une équipe expérimentée en matière de sécurité et de sûreté* », selon le rectorat. Pour rappel, l'EMAS intervient au sein des établissements scolaires de l'académie sur demande des chef-fe d'établissement, où elle assure des missions de prévention et de médiation des risques et conflits.

Nous assistons donc à un virage sécuritaire de toutes parts. **La CGT Educ'action de l'académie de Lyon dénonce cette approche répressive totalement inappropriée dans un cadre éducatif, les expériences passées similaires ayant d'ailleurs suscité postures défensives et montées de l'agressivité de la part des élèves.**

Dans un contexte où les indicateurs de santé mentale chez les adolescents sont très alarmants suite aux effets du confinementⁱⁱⁱ, où les sureffectifs en lycées et le manque criant de personnels mettent en danger la population scolaire, la CGT Educ'action réclame un renforcement des équipes éducatives en lieu et place de politiques sécuritaires démagogiques qui ne feront que renforcer les tensions.

Le souvenir d'une « classe qui se tient sage », agenouillée et entravée par des policiers en 2018, doit nous rappeler les dérives glaçantes de l'approche sécuritaire, et rappeler à nos tutelles que les missions éducatives doivent être confiées aux personnels éducatifs... sous réserve que l'on nous donne les moyens de fonctionner.

ⁱ Lyon Capitale, 3 novembre 2021

ⁱⁱ Conseil académique de l'Education nationale Académie de Lyon, 23 novembre 2021

ⁱⁱⁱ Cf Santé Publique France, 11 juin 2021